

SCANI

SCIC SAS à capital variable
16 bis rue Pasteur, 89400 Migennes

Procès verbal de prise de décision du conseil d'administration

Le conseil d'administration de SCANI a procédé au vote pour l'élection de son président le 15 octobre 2017. Le conseil de surveillance et les membres « stagiaires » du CA ont été invités à participer au vote.

Les deux conseils constatent la candidature unique de Gwenaël Adine.

Résolution n°1 :
Gwenaël Adine est élu président du conseil d'administration de SCANI.

Votants : Gwenaël Adine (CA), Jean Andorin (CAs), Thierry Corniot (CS), Christophe Delaunay (CS), Pascale Doz (CS), Jérôme Louis (CA), Franck Mouchel (CAs), Bruno Spiquel (CA) et Alfred Urban (CA).

La résolution est adoptée à l'unanimité des quatre membres titulaire du CA moins une abstention, des deux membres « stagiaires » du CA et des trois membres du CS.

Gwenaël Adine déclare accepter le mandat qui lui est confié jusqu'à la session de l'assemblée générale permanente appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Fait à Joigny le 16 octobre 2017.